

AGENTS

Numéro 19. 6 mai 2014

Contact : SUD / Solidaires CG 92
Hôtel du département
Bureau 842
216 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45
01 47 29 31 36
sudeducation92@gmail.com

Union
Syndicale
Solidaires

Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agents Techniques des collègues des Hauts-de-Seine.



**LUTTER,
S'ORGANISER,
SE SYNDIQUER :
POUR LA JUSTICE
SOCIALE !**

Grève le 15 mai pour des augmentations de salaires, des embauches, contre l'austérité !

Halte à la régression salariale ! Halte aux suppressions d'emplois. !

Halte à la destruction de la fonction publique et des services publics !

La politique d'austérité choisie par le gouvernement cible la fonction publique. budgétaire. Le Premier ministre a affirmé qu'il fallait poursuivre le redressement des comptes publics « tout au long du quinquennat » et confirmé l'objectif de réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique de 2015 à 2017. Sur ces 50 milliards, « l'Etat et ses agences en prendront la plus grande part, 19 milliards d'euros ; 10 milliards proviendront de l'assurance-maladie et 10 milliards supplémentaires des collectivités locales », et « le reste viendra d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations ». Ce sera la poursuite de la politique régressive en matière de salaires, d'emplois et de restructurations. .



**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**

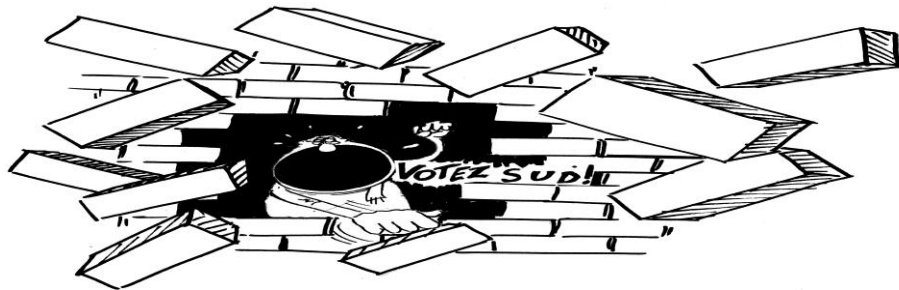


Agents en détachement longue durée : non aux blocages !

SUD a des élus en Commission Administrative Paritaire Académique pour les agents techniques en détachement de longue durée. Il en reste 561 dans l'Académie de Versailles. Le syndicat continue à mener bataille pour que la carrière de ces agents. Ils sont nombreux agents à être bloqués dans leurs promotions suite au non envoi par les chefs d'établissement de leur fiche de suivi. **Si c'est votre cas contactez nous !!!** Certains ont 30 ans d'ancienneté et ne sont pas promus. Nous demandons que l'avis des chefs d'établissement ne soit pas pris en compte dans l'avancement puisque de toute façon beaucoup ne le donnent pas. L'avancement ne doit dépendre que de l'ancienneté et pas de l'avis du chef d'établissement ou d'une fonction d'encadrement. Nous revendiquons que tous les agents aient la même évolution de carrière, celle-ci devant être la plus favorable possible et indépendante de leur hiérarchie directe.

Votez SUD aux prochaines élections professionnelles de décembre 2014

C'est sur la base des résultats à ces élections que s'établira la représentativité syndicale et les droits attendus. Nous comptons sur tous et toutes pour faire vivre un syndicalisme indépendant et différent. Pour un syndicalisme déterminé et offensif pour défendre les intérêts des agents techniques et de tous les travailleurs.euses.



BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CG 92, ANNEE 2013 - 2014

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Tél : Email :

Etablissement :

J'autorise SUD Education 92 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (informatique et liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions d'accès en m'adressant à SUD Education 92.

Date :

Signature :

COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : **31 euros pour un agent titulaire, 13 euros pour les non titulaires**

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education 92 à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris. Contactez nous : Sud CG 92 : 01 47 29 31 36 ou Sud Education 92 : 01 43 70 56 87, 06 95 70 71 45.

Les deux tiers de la cotisation sont remboursés par les impôts.